

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 2 MARS 2010 à 18 heures 30

DATE DE LA CONVOCATION : 26 février 2010

Présents :

Pierre BOUVIER, maire

Roger GUGLIELMETTI – Anne-Marie FORGEOUX - Claude PLEINDOUX – Christophe MARTIN, adjoints

Christophe CANGIANO – Patrick LESPINASSE - Olivier REY – Edmond CADET – Catherine REBATEL – Alain BOITTE – Bruno BOUCHARD - Alain BERNARD

Procuration :

Béatrice KOEKKOEK à Patrick LESPINASSE

Carole CISSE à Anne-Marie FORGEOUX

Secrétaire de séance : Roger GUGLIELMETTI

La séance est ouverte à 18 h 30, sous la présidence de Pierre BOUVIER, maire.

I – FINANCES

1/ Comptes Administratifs 2009 – budgets communaux

Monsieur le Maire quitte la salle :

BUDGET DE LA COMMUNE

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution Exercice 2009	Résultat de clôture	Restes à réaliser	Résultat cumulé
Investissement	909 387.14		-25 741.56	+667 945.58	-651 208.00	+16 437.58
Fonctionnement	237 814.13	0	84 944.29	+322 758.42		+322 758.42
TOTAL	1 157 201.27	0	-166 797.27	+990 404.00	-651 208.00	+339 196.00

Approuvé à l'unanimité

BUDGET DU SERVICE DE L'EAU

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution Exercice 2009	Résultat de clôture	Restes à réaliser	Résultat cumulé
Investissement	-20 615.83		+45 951.12	+25 335.29	-102 418.00	-77 082.71
Fonctionnement	+51 438.16	-48 495.83	+116 424.24	+119 366.57		+119 366.57
TOTAL	+30 822.33	-48 495.83	+162 375.36	+144 701.86	-102 418.00	+42 283.86

Approuvé à l'unanimité

BUDGET DE LA REGIE DES TRANSPORTS

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Fonctionnement	859.22	-241.94	+617.28
TOTAL	859.22	-241.94	+617.28

Approuvé à l'unanimité

BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Fonctionnement	4 917.61	-3 374.08	+1 543.53
TOTAL	4 917.61	-3 374.08	+1 543.53

Approuvé à l'unanimité

BUDGET DU CAMPING «LES DEUX GLACIERS»

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution 2009	Résultat de clôture	Restes à réaliser	Résultat cumulé
Investissement	+151 372.88		-150 866.30	+506.58	+7 464.00	+7 970.58
Fonctionnement	+3 667.25	0	+24 323.73	+27 990.98		+27 990.98
TOTAL	+155 040.13	0	-126 542.57	+28 497.56	+7 464.00	+35 961.56

Approuvé à l'unanimité**BUDGET DU CENTRE THERMOLUDIQUE «LES GRANDS BAINS»**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution 2009	Résultat de clôture	Restes à réaliser	Résultat cumulé
Investissement	-375 766.17		+640 279.25	+264 513.08	-235 768.00	+28 745.08
Fonctionnement	-214 685.35	0	+71 444.59	-143 240.76		-143 240.76
TOTAL	-590 451.52	0	+711 723.84	-121 272.32	-235 768.00	-114 495.68

Approuvé à l'unanimité**BUDGET ZONE ARTISANALE «LES SABLES»**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution 2009	Résultat de clôture	Restes à réaliser	Résultat cumulé
Investissement	0	0	0	0	0	
Fonctionnement	+282 024.07	0	41 550.80	323 574.87	0	323 574.07
TOTAL	+282 024.07	0	41 550.80	323 574.07	0	323 574.07

Approuvé à l'unanimité**2/ Approbation des Comptes de Gestion établis par le Receveur**

Le Conseil Municipal déclare que les Comptes de Gestion dressés par le Receveur pour l'exercice 2009 pour les budgets de la Commune, du service de l'Eau, de la Régie des Transports, du CCAS, du camping «les 2 glaciers», du centre thermoludique «Les Grands Bains», et de la zone artisanale «les Sables» n'appellent pas de réserves de sa part.

Approuvé à l'unanimité**3/ Affectation des résultats – exercice 2009**

Les comptes administratifs font apparaître pour les différents budgets des excédents d'exploitation qui sont affectés comme suit :

Commune

Résultat de clôture de fonctionnement 2009	+ 322 758.42
Résultat de clôture d'investissement 2009	+ 667 645.58
Solde des restes à réaliser 2009	- 651 208.00
Besoin de financement de la section d'investissement	0
Affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (art.1068)	0
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur art.002)	+ 322 758.42

Service de l'Eau

Résultat de clôture de fonctionnement 2009	+ 119 366.57
Résultat de clôture d'investissement 2009	- 25 335.29
Solde des restes à réaliser 2009	- 102 418.00
Besoin de financement de la section d'investissement	77 082.71
Affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (art.1068)	77 082.71
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur art.002)	+ 42 283.26

Régie des Transports

Résultat de clôture de fonctionnement 2009	+ 617.28
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur art.002)	+ 617.28

Centre Communal d'Action Sociale

Résultat de clôture de fonctionnement 2009 + 1 543.53
 Affectation à l'excédent reporté
 (report à nouveau créateur art.002) + 1 543.53

Camping «les Deux Glaciers»

Résultat de clôture de fonctionnement 2009 + 27 990.98
 Résultat de clôture d'investissement 2009 + 506.58
 Solde des restes à réaliser 2009 - 7 464.00
 Besoin de financement de la section d'investissement 0
 Affectation à la couverture du besoin de financement
 de la section d'investissement (art.1068) 0
 Affectation à l'excédent reporté
 (report à nouveau créateur art.002) + 27 990.98

centre thermoludique «les Grands Bains»

Résultat de clôture de fonctionnement 2009 - 143 240.76
 Résultat de clôture d'investissement 2009 + 264 513.08
 Solde des restes à réaliser 2009 - 235 768.00
 Besoin de financement de la section d'investissement 0
 Affectation à la couverture du besoin de financement
 de la section d'investissement (art.1068) 0
 Affectation à l'excédent reporté
 (report à nouveau débiteur art.002) - 143 240.76

Zone artisanale «les Sables»

Résultat de clôture de fonctionnement 2009 + 323 574.87
 Résultat de clôture d'investissement 2009 0
 Solde des restes à réaliser 2009 0
 Besoin de financement de la section d'investissement 0
 Affectation à la couverture du besoin de financement
 de la section d'investissement (art.1068) 0
 Affectation à l'excédent reporté
 (report à nouveau créateur art. 002) + 323 574.87

Approuvé à l'unanimité**4/ Budgets Primitifs 2010**

Le Conseil Municipal adopte les budgets communaux ci-dessous :

Pour la commune

		Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total crédits 2010
Fonctionnement	Dépenses		3 969 822	3 969 822
	Recettes		3 969 822	3 969 822
Investissement	Dépenses	1 176 680	5 093 849	6 270 529
	Recettes	525 472	5 745 057	6 270 529

Approuvé à l'unanimité**Pour le service de l'eau**

		Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total crédits 2010
Fonctionnement	Dépenses		292 683	292 683
	Recettes		292 683	292 683
Investissement	Dépenses	140 418	375 483	515 901
	Recettes	38 000	477 901	515 901

Approuvé à l'unanimité**Pour la Régie des Transports**

- en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 23 617 euros

Approuvé à l'unanimité

Pour le Centre Communal d'Action Sociale

- en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 56 700 euros

Approuvé à l'unanimité

Pour le camping les 2 glaciers

		Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total crédits 2010
Fonctionnement	Dépenses		146 990	146 990
	Recettes		146 990	146 990
Investissement	Dépenses	15 536	66 660	82 196
	Recettes	23 000	59 196	82 196

Approuvé à l'unanimité

Pour le centre thermoludique «les Grands Bains»

		Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total crédits 2010
Fonctionnement	Dépenses		779 096	779 096
	Recettes		779 096	779 096
Investissement	Dépenses	246 781	380 400	627 181
	Recettes	11 013	616 168	627 181

Approuvé à l'unanimité

5/ Vote des taux des taxes locales

Le Conseil Municipal, après avis favorable de la commission des finances, décide de ne pas appliquer d'augmentation sur les taux des taxes locales pour l'année 2010, ils sont identiques à ceux de 2009, depuis 1997, soit :

- taxe d'habitation 10,61 %
- taxe foncière sur le bâti 20,08 %
- taxe foncière sur le non-bâti 119,63 %

Approuvé à l'unanimité

6/ Subventions aux associations 2010

SUBVENTIONS	
Association animation personnes âgées «Etoile des Neiges»	100
Maison des Jeunes et de la Culture du Briançonnais	500
Association Quadrille du Tabuc	5 000
Association sportive «les Aiglons»	14 000
Amicale du Personnel Communal	5 000
Amicale des sapeurs pompiers du Monêtier	1 000
Les Amis de l'Orgue	900
ADSCB (développement socio-culturel du Briançonnais)	100
Secours Catholique des Hautes-Alpes	150
Université Temps Libre le Grand Escarton	200
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie	100
AAPPMA Pêche Guisane Romanche	200
Prévention Routière	100
Maison Familiale Ventavon	100
Association Monet Crew	800
Association Sans Soucis	100
Association familiale «la Ruche»	14 500
Association «les Anges de la Neige»	100
ADMR	200
Secours populaire	150
Les Epis d'Or	4 900

Approuvé à l'unanimité

7/ Approbation Tarifs des secours sur pistes – saison 2009/2010 : modification

Le Conseil Municipal entérine la modification de la délibération précisant que les factures émises par la Commune pour les prestations de secours sur pistes ne sont pas assujetties à la TVA.

Approuvé à l'unanimité

8/ Aménagement de l'Ile du Moulin : demande de subventions

Le Conseil Municipal, suite à sa délibération du 3 novembre 2009 approuvant les travaux d'aménagement de l'Ile du Moulin, décide le phasage des travaux, et demande la participation financière du Département et de la Région pour la 1^{ère} tranche estimée à 170 000 € HT.

Approuvé à l'unanimité

II – ADMINISTRATION GENERALE

1/ Convention CPIE Haute-Durance : sentier de l'Alp du Lauzet

Le Conseil Municipal approuve le projet de convention proposé par le CPIE Haute-Durance relatif aux travaux d'entretien et de restauration du sentier de l'Alp du Lauzet, pour une participation financière communale de 6 840 €.

Approuvé à l'unanimité

III – QUESTIONS DIVERSES

1/ Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du Conseil Municipal, délibération n°20/2008 du 31 mars 2008

Le Conseil Municipal donne lecture de tous les actes que Monsieur le Maire a pris en vertu de la délibération de délégation depuis le 28 janvier 2010.

La séance est levée à 20 heures 45.